la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

Pompidou - Galley - Guichard

vers l'ordre moral?

EDITORIAL

L'équipe pompidolienne qui s'installe à tous les leviers du pouvoir en ce moment s'est manifestée bruyamment ces derniers jours.

Les favoris du Président font tout pour conforter et rassurer l'opinion. M. Robert Galley cajole l'armée, M. Guichard annonce l'interruption de certaines opérations immobilières pour répondre à l'angoisse de ceux, toujours plus nombreux, qui pâtissent de l'urbanisation cancéreuse. Jusqu'à M. Jobert qui défend vigoureusement à Bruxelles les intérêts français. Enfin M. Pompidou lui-même intervient et déclare : « Je suis là pour empêcher le régime des partis et je l'empêcherai. »

Autrement dit, le « système Pompidou » a actuellement deux prétentions : affirmer une légitimité par-delà les courants d'opinion partisans, et donner à la France une paix qui serait en quelque sorte « la tranquillité de l'ordre ».

Prétentions insoutenables ! M. Pompidou ne tient pas comme un monarque son pouvoir de l'hérédité. Il ne peut même pas se réclamer d'un « charisme » comme De Gaulle. Elu d'une fraction des Français contre une autre, il a besoin de s'appuyer sur des « lobbies » financiers qui alimentent les campagnes électorales. Sa politique urbaine sera donc soumise aux critères du profit. Quant à l'électorat pompidolien manipulé par les mass-media, il n'est sensible qu'à quelques slogans simples. Dès lors, plutôt que de résoudre en profondeur les problèmes de l'armée et de la jeunesse, il est tellement plus tentant de bloquer ensemble la défense de l'armée et celle du service militaire alors que ses formes ne sont pas sacro-saintes et pourraient évoluer en fonction du contexte militaire, politique et diplomatique.

L'ordre pompidolien est décidément celui des façades ravalées, faute d'institutions qui enracinent dans la durée un projet capable de promouvoir les ruptures nécessaires.

N.A.F.

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - TROISIEME ANNEE - 23-5-1973 - N° 108 - 1 F

une réponse de paul serant

Cher Bertrand Renouvin,

Je m'en voudrais de laisser sans réponse la lettre ouverte que vous m'avez adressée dans la **N.A.F.** du 9 mai dernier.

Je laisserai de côté les points sur lesquels nous sommes d'accord pour en venir immédiatement à ce qui nous sépare.

Vous me reprochez de m'en prendre **« à la France et aux Français »**. Certes, je mets l'accent dans **Des choses à Dire** sur les défauts français. Ces défauts, vous ne les contestez pas, vous estimez qu'ils découlent de nos institutions.

Sans vouloir nier le problème institutionnel, je pense pour ma part qu'il procède lui-même de nos faiblesses. J'ai été adolescent sous la Troisième République. Je suis devenu majeur sous Vichy. J'ai atteint la trentaine sous la Quatrième République, et la quarantaine sous la Cinquième. Autrement dit, j'ai vécu sous quatre régimes français différents. En 1940, en 1944, en 1958, j'ai entendu dire que les faiblesses françaises provenaient du régime qui venait de s'écrouler, et que les nouvelles institutions allaient nous permettre de redevenir nous-mêmes. Je vous avoue que cela m'a rendu un peu sceptique sur ce qu'on peut attendre d'un « nouveau régime », quand l'esprit de rénovation est défaillant au sein du pays.

Cela ne signifie en aucune façon que je condamne la France — et les Français dont je suis. Si faible que soit mon audience, je voudrais au contraire contribuer à les sauver dans la mesure de mes moyens.

Et là vous me direz : comment pouvez-vous prétendre sauver la communauté nationale, si vous envisagez de la détruire ? Si vous le voulez bien, écartons tout malentendu à ce propos.

Lorsque les Etats de Bretagne signèrent le traité de 1532 avec le roi de France, ils ne songeaient en aucune façon à détruire la communauté bretonne. Ils estimaient au contraire que la Bretagne pouvait et devait bénéficier de son rattachement au royaume de France, à condition que sa personnalité propre fut respectée. C'est dans le même esprit que je souhaite aujourd'hui, pour la France, la constitution d'une Europe politique.

Encore faut-il que l'erreur du centralisme jacobin — qui a coûté si cher à **toutes** nos régions de France et à la ville de Paris elle-même — ne se renouvelle pas au niveau européen. C'est bien pourquoi je dis : **Europe des régions** et non pas **Europe des patries**, car cette dernière formule signifie seulement, dans notre vocabulaire politique, **Europe des Etats.** Je n'ai en effet aucune envie de sauver un Etat français devenu anachronique. Ni de soumettre cet Etat à la domination d'un Etat étranger. Sauver la France, pour moi, c'est lui permettre de retrouver sa substance : cette substance, ce sont les régions qui composent ensemble sa véritable personnalité.

Ce que vous redoutez, c'est qu'en entrant dans une communauté plus vaste qu'elle, la communauté française forgée par l'histoire ne se dissolve. Je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi dans une Europe où les régions seraient respectées. Ce n'est pas parce que l'Alsace deviendrait l'amie du Pays de Bade qu'elle deviendrait du même coup l'ennemie de la Franche-Comté ou de la Lorraine.

Mais il me faut ici préciser que je n'attends pas plus des institutions à l'échelon européen qu'à l'échelon français. Je vous rappelle à ce propos ces mots de Robert Schuman que je cite en tête du dernier chapitre de mon livre. **« L'unité de l'Europe »**, écrivait Robert Schuman, **« ne se fera ni uniquement ni principalement par des institutions européennes : leur création suivra le cheminement de l'esprit »**. A mon avis, on ne saurait mieux dire. Et c'est à ce cheminement nécessaire que j'entends essayer de contribuer.

Vous estimez vous-mêmes que cette construction européenne relève de la chimère. S'il en est vraiment ainsi, quel avenir pouvez-vous espérer pour la France ? Une politique d'alliances de l'Etat français avec d'autres Etats ? Je doute que vous puissiez vous enthousiasmer pour une France qui serait la tête de pont continentale de la famille anglo-saxonne (on a déjà vu ce que cela pouvait donner), ni davantage pour une « belle et bonne alliance » avec l'U.R.S.S. dont le premier résultat est de nous mettre à dos nos voisins. Et quant à l'union des nations latines à laquelle Maurras songeait entre les deux guerres mondiales, vous m'accorderez qu'elle répondrait difficilement aux exigences de l'ordre international en 1973.

Cela étant, je me réjouis vivement de l'attention que vous manifestez à la **N.A.F.** pour les problèmes régionaux. Vous le faites dans une optique exclusivement française, mais, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est ainsi que vous trouverez, le moment venu, un terrain d'entente avec les Européens sérieux.

En faisant appel à votre courtoisie pour donner connaissance de cette lettre à vos lecteurs, je vous prie de croire, cher Bertrand Renouvin, à mes sentiments attentifs et cordiaux.

Paul SERANT.

La N.A.F. *offrant à Paul Sérant l'hospitalité* de ses colonnes, la courtoisie voudrait que je lui laisse le dernier mot. Je m'excuse donc *auprès de notre ami des quelques remarques* qui suivent. Elles ne prétendent d'ailleurs pas clore le débat.

1. *Paul Sérant tente de montrer le caractère* secondaire des institutions politiques en s'appuyant sur son expérience de nos quatre derniers *régimes politiques. Il serait trop long* d'analyser les caractéristiques du régime de Vichy. Mais nos trois dernières républiques sont-elles fondamentalement *différentes* ? Comme le disait le général de Gaulle, « La Quatrième, la Cinquième, c'est toujours la République » **Une République qui exaspère les éléments gaulois de notre caractère. La monarchie ne limite-t-elle pas au contraire notre goût pour la discorde, et ceci par les lois fondamentales qui la régissent ?**

2. Je ne reprendrai pas ici le débat sur l'Europe et les régions, me proposant de demander à Paul Sérant de participer, un jour prochain, à une « table ronde » sur ce problème.

3. Paul Sérant n'imagine pas, pour la France, d'autre avenir que continental. Et pourtant ! Les « cheminements de l'esprit » qu'évoquait Robert Schuman ne nous conduisent-ils pas à coopérer le plus étroitement possible avec le Proche-Orient, l'Amérique du Sud et l'Afrique ? L'amitié de cœur et d'esprit qui unit ces pays à la France n'est-elle pas un ciment plus solide que n'importe quel « marché commun » ? Et je ne vois pas pourquoi les Français ne s'enthousiasmeraient pas pour une aventure qui rassemblerait, aux côtés de la France, les pays de la Méditerranée, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Une aventure capétienne par excellence.

Bertrand RENOUVIN.

côte

vers une

• Après un voyage de trois semaines en Côte d'Ivoire, Jean-François Dassonville nous livre quelques réflexions sur le pays, ses chances de développement et l'avenir de la coopération française en Afrique.

La Côte d'Ivoire, vue d'un quelconque village de brousse, c'est un mode de vie encore primitif mais aussi un capital de traditions. En particulier un sens de la vie communautaire et une richesse dans les rapports entre des hommes pauvres mais héritiers d'un savoir-vivre que nous avons nous-mêmes perdu. C'est aussi Abidjan, en plein développement, façade de l'Afrique de *demain avec ses échecs et ses espoirs.*

LE « BRESIL » DE L'AFRIQUE

Si le Président Houphouët-Boigny, ancien ministre de De Gaulle et champion de la décolonisation, s'est maintenu au pouvoir d'une main ferme, la répression n'a jamais atteint le caractère violent et sanguinaire de certains autres pays d'Afrique. Cette politique de sérieux et de stabilité a permis à la Côte d'Ivoire de pratiquer une politique énergique de développement. Presque tous les objectifs de la planification ont été atteints — P.N.B. (1) + 7,3 %, production industrielle + 15,4 % —, et certains ont même été *dépassés, dans le domaine des exportations* notamment.

La liberté contrôlée des mouvements de capitaux a provoqué un afflux d'investissements étrangers attirés non seulement par la perspective de pouvoir réexporter leurs bénéfices et même leur capital, mais surtout de pouvoir profiter d'une main-d'œuvre bon marché dans un pays en pleine expansion. Cependant l'Etat a cherché à diversifier l'origine nationale des investisseurs étrangers pour échapper à l'influence prépondérante de la France, et à orienter les initiatives privées vers des secteurs prioritaires.

Cette politique a eu des résultats positifs en matière d'infrastructure : réseau routier le plus *étendu d'Afrique occidentale, et équipements* portuaires très modernes. Les industries sont principalement regroupées autour d'Abidjan et la réalisation du port de San Pedro permettra la mise en valeur du Sud-Ouest. Pour répondre aux besoins d'énergie électrique, dont on prévoit le doublement d'ici 1975, deux grandes réalisations ont été achevées tout récemment : le barrage de Kossou et la centrale thermique de Vridi II. La Côte d'Ivoire est cependant un pays pauvre en ressources naturelles et minières. L'exploitation du diamant et du manganèse est en régression et le projet d'exploitation du fer de Bangolo en est encore au niveau des études préliminaires.

C'est donc une *économie essentiellement agricole* (30 % de la production intérieure brute seulement mais 90 % des revenus). Le café et le cacao, activités traditionnelles, constituaient en 1969 53 % des exportations. De nouvelles cultures ont été implantées : ananas, palmiers à huile, hévéas, coton, cocotiers, riz et cultures maraîchères. Enfin l'exploitation de la forêt repré-

d'ivoire :

seconde décolonisation ?

Au lieu de s'enfermer dans le carcan de l'Europe, n'est-il pas préférable de fonder une communauté de civilisation franco-africaine, véritable pont entre le Tiers-Monde et les pays riches ?

sentait 30 % des exportations en 1969. L'industrie est très liée à l'agriculture : « *Il faut que le pays soit nourri sans importations et qu'il soit équipé avec l'exportation de nos produits* » déclarait le Président Houphouët-Boigny. Malgré la construction d'un complexe sucrier de 60.000 tonnes et d'un complexe textile dans le nord du pays, il existe de très grandes disparités régionales. Presque toutes les industries sont regroupées autour d'Abidjan et de Bouaké.

UNE PROSPERITE FRAGILE

La relative prospérité de l'économie ivoirienne ne doit pas cacher les dangers qui la menacent. Reposant principalement sur l'agriculture, elle est fragile et varie selon les récoltes et les prix sur le marché mondial. Ainsi, entre 1954 et 1965 les prix de tous les produits importés ont augmenté de 5 % à 85 % alors que le prix du cacao a baissé, pour la même période, de 166 F à 87 F. Face à la *dégradation des termes de l'échange,* leitmotiv de toutes les conférences internationales sur les problèmes du Tiers monde, toute solution nécessite au préalable que ces pays s'unissent pour présenter un front commun face aux égoïsmes internationaux. Cette union s'est toujours révélée difficile. Les regroupements régionaux du type C.E.A.O. ou O.C.A.M. paraissent vivement souhaitables. Ils pourraient se traduire par une *politique communautaire* qui permettrait la diversification des productions agricoles, la création d'infrastructures économiques, le développement d'industries de transformation et de conditionnement des produits agricoles.

Certains problèmes sont lourds de conséquences pour l'avenir : la corruption, les inégalités, les erreurs de gestion, un nationalisme outrancier. Ils ne sont pas propres à la Côte d'Ivoire, mais d'autant plus dangereux qu'ils risquent de remettre en cause ce mode de développement devenu une référence pour d'autres pays.

Le Président Houphouët-Boigny en est parfaitement conscient : « *Ce sont nos inégalités présentes et les égoïsmes et réticences qu'elles engendrent qui demeurent l'une de nos plus graves faiblesses.* » Il ne faudrait pas exagérer l'importance de la corruption. Elle est le fait de tous les pays en voie de développement et elle ne constitue pas un facteur majeur de blocage. Il existe des phénomènes socialement plus tolérables dans certains pays que dans d'autres. Cependant, elle peut devenir une menace grave pour l'indépendance du pays : dans la mesure où les fonctionnaires sont « vénaux », des intérêts financiers puissants arrivent toujours à mettre la main sur le pays et à l'exploiter à leur guise. C'est un peu ce qui se passe en Guinée.

La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) a été créée en juin 1972 à Bamako. La réunion des chefs d'Etat à Abidjan, en avril dernier, avait pour but d'organiser une zone d'échanges au sein des pays de l'ancienne A.O.F. En fait, six pays seulement ont accepté d'en faire partie : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, la Haute-Volta et le Niger. Le Dahomey et le Togo, fortement attirés par leurs voisins anglophones du Ghana et du Nigeria, se sont retirés de cet organisme, qui succède à l'U.D.E.A.O. (union douanière) disparue en 1970.

En revanche on a la fâcheuse impression de constater que *le développement profite surtout à une petite minorité de riches bourgeois exploitant sans scrupules leurs compatriotes.* Cette bourgeoisie louis-philipparde réclame — à juste titre d'ailleurs —, une ivoirisation accélérée. S'il est évidemment souhaitable que les Africains prennent en main leur destin, il faudrait tout d'abord que les jeunes Ivoiriens acceptent d'exercer des fonctions techniques au lieu de s'orienter presque exclusivement vers les formations juridique et administrative. Et comme les Ivoiriens en général dédaignent le travail manuel, le pays doit faire appel à des travailleurs maliens ou voltaïques. Ces derniers constituent un prolétariat urbain, totalement déraciné, qui se trouve exclu de la société dans laquelle ils travaillent. Cette situation se double d'un problème racial, car la majorité des cadres et fonctionnaires ainsi que des étudiants sont de race Baoulé. Il aura fallu par ailleurs toute son énergie au président pour imposer le maintien de deux de ses ministres parmi les plus compétents : l'un était d'origine voltaïque, l'autre malienne.

Il y a parfois un manque de prudence en matière de décision d'investissement. Ainsi le barrage de Kossou, que la France avait refusé de financer et qui l'a été par les Etats-Unis et l'Italie, cause quelques inquiétudes car il ne se remplit pas : il semblerait que les terrains soient perméables. La volonté de diversifier les investisseurs étrangers entraîne aussi parfois un gâchis regrettable. Ainsi l'usine *Wonder,* société française, risque de devoir fermer ses portes pour laisser la place à une usine américaine du groupe « Union Corbide-». Or Wonder suffisait largement, et dans des conditions acceptables, aux besoins du marché ivoirien.

UNE SECONDE DECOLONISATION ?

Le « néo-colonialisme » qui profite aux classes dirigeantes risque de se prolonger. Le fossé entre la société traditionnelle, riche d'une culture originale et d'un sens élevé de la vie communautaire, et la société de type occidental qui brise les cadres de vie, isole les gens et crée *toujours de nouveaux besoins insatisfaits s'élargit.*

Dans ce déracinement culturel, *l'école joue un rôle particulièrement néfaste.* Dès qu'un jeune sait lire et écrire, il rêve d'une seule chose, partir à la ville pour devenir un bon « bureaucrate », alors que sa place serait dans son village, où il pourrait rendre des services importants. Il semble donc qu'une refonte des principes et des buts de l'école s'impose. Il serait bon qu'à côté des travaux intellectuels, soient enseignées des techniques simples, faciles à mettre en œuvre et à multiplier, permettant à la société traditionnelle d'évoluer sans trop d'à-coups. Le résultat est que l'école actuelle provoque le déracinement des jeunes et forme des gens aigris. Regrettons par ailleurs que la France ne sélectionne pas mieux les enseignants qu'elle envoie là-bas. Non seulement leur comportement est loin d'être irréprochable, mais l'Education nationale ne maintient ses coopérants civils sur place que *pour une durée très limitée. Pourtant, un certain* nombre d'entre eux accepteraient de rester plus longtemps, et pourraient rendre beaucoup plus de services, compte tenu de l'expérience acquise.

Il faudrait donc promouvoir une seconde décolonisation, d'une part contre le néo-colonialisme des grandes sociétés multinationales, d'autre part contre la tendance à imiter systématiquement l'Occident. Il faut que l'Afrique puisse trouver sa propre voie de développement, en intégrant toutes les richesses de la société traditionnelle.

LE ROLE DE LA FRANCE

La France n'a pas bien réussi la colonisation et complètement manqué la décolonisation. Si l'action des administrations coloniales fut souvent bénéfique, l'influence des colons sur ces administrations et sur le pays s'est par contre de nombreuses fois révélée néfaste : réquisitions *pour le travail obligatoire, discriminations entre* planteurs français et africains au sujet des prix officiels du cacao...

La décolonisation fut un échec dans la mesure où la France ne sut pas éviter la balkanisation de l'ancienne A.O.F. La politique de coopération, aujourd'hui bien mal menée, paraît de plus en plus menacée. Il est pénible de constater que les Français s'enfoncent progressivement dans un cartiérisme égoïste, s'éloignant par là-même de ces pays, et que les pays africains sombrent souvent dans l'incurie et l'anarchie.

Au lieu de rêver d'une Europe mythique où, en fait, s'affrontent les égoïsmes nationaux et les grandes firmes internationales, ne serait-il pas préférable de jeter les bases d'une vaste communauté de civilisation franco-africaine, véritable pont entre le Tiers monde et les pays riches ?

Alors que nous voyons la faillite des deux grands systèmes économiques du monde actuel, le capitalisme et le communisme, n'est-il pas temps pour un nouveau système économique, un nouveau mode de développement qui redécouvrirait et intégrerait le sens communautaire. Dans ce domaine, les Africains auraient sûrement beaucoup à nous apprendre...

Jean-François DASSONVILLE.

(1) P.N.B. : produit national brut.

libérer les français...

Dans le système actuel, rien ni personne n'empêchera jamais une firme de licencier des travailleurs si elle en a décidé ainsi. Qui les défendra ?

Devant l'importance nouvelle que prend depuis un an et demi environ l'arrivée des capitaux étrangers en France, il était inévitable que la presse, quotidienne ou hebdomadaire, signale le fait. Il aurait même été logique qu'elle essaye de l'analyser, et surtout de dégager les répercussions possibles sur l'économie française et ses facultés de conserver une certaine initiative de développement. A quelques exceptions près, il n'en a rien été.

Bien sûr des rubriques nouvelles apparaissent dans certains journaux, tel **Le Nouveau Journal** qui sous le titre **« Implantations de firmes étrangères en France »** signale assez régulièrement tout fait nouveau. Un tel exemple n'est pas isolé et on trouverait aisément d'autres articles sur le sujet. Mais, à notre connaissance, le quoditien **Les Echos** est le seul journal à avoir posé le problème de fond, encore qu'il *se limite le plus souvent à une analyse sectorielle*. Citons également **Le Monde** qui, sur le mode-semi-ironique, a parlé du **« boa britannique »** (21-11-1972). L'image est plaisante ; mais l'article avait également le mérite de signaler que lorsqu'on offre 45 millions de F pour une société de boissons évaluée à 27 millions de F par les banques françaises, il devait être bien difficile de refuser l'offre, d'où qu'elle vienne ! En fait un aspect fondamental du problème était ainsi soulevé : **dans le système économique actuel, une entreprise se vend comme n'importe quelle marchandise, et c'est le plus offrant qui l'emporte.** C'est ce que soulignait la **N.A.F.-hebdo** qui est pour l'instant le seul hebdomadaire politique français à avoir voulu dépasser les faits pour en tirer la leçon.

ET LE SORT DES TRAVAILLEURS ?

Car c'est bien **la notion d'entreprise elle-même qui est ainsi mise en cause :** on peut la considérer aussi bien comme une unité de production (de biens ou de services) que comme la cellule humaine privilégiée par la société industrielle. **N'est-il pas significatif que lorsqu'on annonce l'achat d'une entreprise française par une société étrangère, on signale plus volontiers le montant de la transaction que le nombre de travailleurs directement concernés ?**

Qui pourra refuser d'admettre que ces mêmes travailleurs — ouvriers, employés, techniciens ou cadres — ont été à la base de la valorisation de l'entreprise qui aboutit à son rachat par un groupe étranger ? Sans aucun doute une entreprise est aussi, et d'abord, un homme, l'entrepreneur, et ce sont des capitaux, personnels ou empruntés, une idée de départ c'est-à-dire finalement un risque ; mais ce risque n'est pas seulement assumé par les actionnaires qui seront largement payés de retour, **il l'est aussi par les travailleurs dont l'entreprise s'est attachée l'ouvrage en contrepartie d'un salaire.** Vienne la réussite (c'est-à-dire les profits dans notre société), et ces salaires suivront bien difficilement la progression du bénéfice réel.

En fait il est certain que **le salaire n'épuise pas le droit des salariés.** Puisqu'on les associe au risque dans ses retombées négatives (chômage technique, licenciement collectif) n'est-il pas logique qu'ils le soient dans ses conséquences positives ?

Cela peut s'appeler la participation, encore qu'il faille donner tout son sens à cette expression. Mais, quelle qu'elle soit, elle ne résoud en rien le problème de la stabilité de l'emploi. Comment ne pas sentir l'inquiétude de l'ensemble des travailleurs devant les menaces qui pèsent sur eux. Menaces d'autant plus graves qu'ils n'ont même plus la possibilité d'avoir recours à l'Etat, c'est-à-dire que **leur avenir est déterminé par des décisions sur lesquelles ni les syndicats ni l'Etat ne peuvent influer.**

Ne nous leurrons pas. Si tant de groupes internationaux s'intéressent actuellement à l'économie française, c'est tout simplement parce qu'il y a de l'argent à gagner. Les financiers ne sont pas des philanthropes, c'est d'ailleurs tout à fait naturel ! Mais ces profits escomptés proviennent autant des produits et de leur marché, existant ou potentiel, que des hommes. Selon une étude réalisée par la Banque de Suez et de l'Union des Mines, il apparaît que, à fin 1971, **les coûts unitaires salariaux sont plus faibles en France que dans l'ensemble des grands pays industrialisés.** On remarque ainsi, en partant de trois facteurs (taux salarial, emploi, production) que les coûts salariaux unitaires (selon une base 100 en 1967 et exprimés en monnaie nationale) étaient respectivement : France 113, Royaume-Uni 129, U.S.A. 117,2, Canada 117,6, Japon 119,3, Italie 134,2 et Allemagne 124. Cette constatation reste exacte si l'on tient compte des modifications de parités (coûts en dollars US). Imaginons un instant que les salaires soient, en France seulement, brutalement relevés de 20 % : il n'y a pas de doute que l'implantation de firmes étrangères serait sérieusement ralentie ! Il est vrai qu'une telle mesure aurait aussi pour effet, malheureusement, d'entraîner la fermeture de nombre de petites ou moyennes entreprises, celles-là justement qui forment un gibier de choix pour les financiers étrangers et leurs intermédiaires français.

Il se trouve, en outre, que les gains de productivité dégagés en France, au cours des dernières années, sont assez importants. Evalués en P.N.B. par personne employée, ils placent notre pays après le Japon et l'Italie pour la période 1955-1975, et la projection sur 1980 est encore très favorable.

Ces deux éléments statistiques démontrent combien le facteur humain pèse dans la décision d'investir pour un groupe étranger.

VERS UN CLIMAT D'INSECURITE

Ne peut-on se demander ce qu'il adviendra le jour où, par un mouvement naturel, les coûts salariaux français rejoindront le niveau général sans que les gains de productivité puissent augmenter sensiblement ? Un exemple récent nous le prouve : au fur et à mesure qu'elles s'étendent à l'échelle mondiale, les grandes firmes mettent sur pied une stratégie planétaire. Si les salaires sont trop élevés en France, qu'importe, on ira s'installer à Hong-Kong ou à Singapour, comme l'ont fait nombre de grandes firmes textiles !

> « Depuis le rachat, en 1966, de la société *Claude* (fabrication de lampes et tubes) par le groupe américain *International Telegraph and Telephone* (I.T.T.), huit cents travailleurs ont été licenciés...
>
> ... Les sections syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) font état des habitudes du groupe I.T.T. qui, selon elles, se sépare purement et simplement des activités jugées par lui non rentables, ce que d'ailleurs elles contestent. »
>
> *Le Monde*, 26-27 novembre 1972.

Qui pourra alors s'opposer au licenciement collectif de milliers de travailleurs ? Personne. Sauf peut-être les syndicats s'ils ont pu mettre au point une stratégie internationale, et encore ! Dans le système actuel, rien ni personne n'empêchera jamais une firme de licencier des ouvriers si elle en a décidé ainsi ; elle pourra temporiser, mais sa décision sera appliquée.

Voilà ce qui guette des milliers et des milliers de travailleurs. C'est la rançon inévitable de la détention d'une entreprise par des capitaux étrangers.

Il arrive, bien sûr, que le rachat d'une entreprise française intervienne justement au moment où celle-ci allait cesser toute activité faute de capitaux. Cette solution ultime marque l'échec de ce que l'on a coutume d'appeler une **« solution française ».** Mais il est de plus en plus rare qu'un groupe étranger **« accepte »** de racheter une firme française en difficulté. Pourquoi le ferait-il, d'ailleurs, alors que tant d'entreprises, dont la rentabilité est certaine, sont à vendre ? Le plus souvent on assistera soit à une implantation **« ex nihilo »**, soit au rachat d'une entreprise en pleine expansion (cf. notre précédent numéro).

Cependant le problème social posé par les investissements étrangers en France ne peut faire oublier qu'à l'intérieur même du cadre national, des fusions, regroupements ou fermetures d'entreprises françaises entraînent à peu près les mêmes conséquences. Il faut se rendre compte qu'un telle réalité est alors beaucoup plus aisément prévisible et surtout que l'Etat, ou toute autre communauté d'intérêt qui se substituerait à lui, peut alors intervenir.

De la dépendance économique peut donc naître **l'insécurité de l'emploi** et des revenus de toute une partie de la population. Il était *indispensable que cet aspect fondamental du* phénomène des investissements étrangers en France ne soit pas caché mais au contraire posé comme le corollaire logique de toute perte d'indépendance à quelque niveau que ce soit.

J.-M. B.

N.A.F. **n° 104 du 25 avril 1973 :**
- **L'indépendance aliénée (présentation générale).**
- **La dépendance économique : « La France colonisée ? » (approche théorique).**

N.A.F. **n° 105 du 2 mai 1973 :**
- **De l'exportation à l'implantation.**
- **L'attitude de l'Etat (examen des textes).**
- **La pratique administrative (pragmatisme ou passivité ?).**

N.A.F. **n° 106 du 9 mai 1973 :**
- **Le rôle des banques (la banque, clé de voûte du système).**
- **Emprise sectorielle : alimentation, pharmacie.**

N.A.F. **n° 107 du 16 mai 1973 :**
- **Investissements étrangers : pourquoi et comment ?**
- **« Louer anglais » ou la conquête d'un marché.**

en décolonisant la france

Le problème n'est pas de choisir entre un capitalisme international et un capitalisme national, mais entre un développement qui rejette l'homme dans ses manifestations non économiques, et un développement multi-dimensionnel qui intègre toutes les valeurs humaines.

• Que demain les pays producteurs de pétrole, essentiellement l'Algérie, la Lybie et les pays du Moyen-Orient, décident de ne plus fournir de pétrole brut à la France et, trois mois plus tard, une grande partie de l'industrie française sera complètement bloquée.

• Que demain les Etats-Unis obligent leurs sociétés à cesser toute activité en France, et une population équivalant à celle des dix départements se trouvera sans emploi.

• Que demain I.B.M. et la C.H.B. (Compagnie Honeywell-Bull) qui contrôlent ensemble au moins 80 % du marché français de l'informatique décident de boycotter notre pays, et tout notre parc d'ordinateurs peut rapidement devenir inutilisable. Non seulement la majorité des entreprises françaises se trouveraient dans une situation grave, mais l'Etat lui-même se verrait dans l'impossibilité d'assumer ses multiples tâches, et plus particulièrement celles de Défense Nationale.

• Que demain l'Allemagne Fédérale connaisse une récession économique plus importante que celle de 1967, et une partie de la population des départements de l'Est de la France se trouvera sans emploi.

Aujourd'hui les investissements étrangers en France se poursuivent à un rythme inquiétant. Aujourd'hui quinze départements français sont quasiment contrôlés de l'étranger.

Aujourd'hui, enfin, il s'agit de décoloniser la France. Il s'agit de libérer les Français du système qui les asservit en tant que travailleurs, en tant que citoyens, en tant qu'hommes.

C'est pour cela que la Nouvelle Action Française a engagé le combat pour l'indépendance nationale. Un combat qui se résume ainsi : **réintégrer l'homme dans l'entreprise, réinsérer l'entreprise dans la cité, retrouver les libertés de la cité. donner une dimension nouvelle au destin national.**

PROBLEME SIMPLEMENT TECHNIQUE ?

Pour mener à bien une telle action, il s'agissait d'abord de saisir dans sa totalité le phénomène de **« dénationalisation »** de secteurs entiers de l'économie. Les causes **« externes »** en sont connues, et nous les avons déjà évoquées : ouverture des frontières, accroissement du volume des échanges internationaux, quasi-

> Prenant la parole au cours d'une réunion organisée par la Confédération de l'Industrie britannique, M. Essig, directeur à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), a déclaré que **« les investissements britanniques étaient les bienvenus en France ».**
>
> **AGEFI, 15-5-73.**

emprise de structure des Etats-Unis sur l'Europe occidentale, interpénétration accrue des économies nationales — résultante directe du Traité de Rome. Quant aux causes **« internes »**, elles sont multiples et de nature différente. Il convient de les passer rapidement en revue.

Pour expliquer l'arrivée importante de capitaux étrangers et l'apparente facilité avec laquelle ils s'investissent dans tous les secteurs de l'économie, on a coutume d'avancer des raisons purement techniques. On démontrera ainsi très volontiers la **« faiblesse du capitalisme français »** face à l'agressivité des financiers anglo-saxons. Des circuits de capitaux peu adaptés à cette situation, une épargne stérilisée par le secteur public, un dynamisme **entrepreneurial** balbutiant et des techniques de gestion encore peu modernisées, une grande dispersion des forces sur le plan industriel, des contraintes juridiques, fiscales et administratives pesantes, telles sont les explications couramment fournies par les **« spécialistes »**, et qui ont sans aucun doute une certaine valeur.

Pour notre part, nous avions montré — à l'aide d'exemples concrets — que le ressort essentiel de l'implantation de firmes étrangères **restait la recherche d'une rentabilité financière maximum.** Nous indiquions également que, devant ce problème, l'attitude des Pouvoirs publics était franchement ambiguë, sinon bien surprenante. Car l'Etat lui-même a mis sur pied une véritable **« politique commerciale »** propre à inciter les entreprises étrangères à venir dans notre pays. S'il ne cache pas ses réticences devant le rachat pur et simple d'une entreprise française, il encourage ouvertement l'implantation d'unités de production dirigées d'un autre pays, sur le territoire national. Pourquoi ?

Simplement parce qu'il joue à fond la carte de l'Europe économique et celle de l'industrialisation ou plutôt de la seule croissance économique.

En effet, le Traité de Rome posant comme principe le droit de libre établissement, toute société de la Communauté peut s'installer dans l'un quelconque des pays co-signataires. Ainsi devient-il impossible de conserver à l'économie nationale son autonomie. Et les premiers bénéficiaires de ce Traité seront souvent les firmes multinationales, c'est-à-dire d'abord les sociétés américaines à implantation polynationale, qui ont très vite compris quel bénéfice elles pouvaient tirer de la Communauté Européenne.

Dans le même temps, les Pouvoirs publics français ont engagé dans la **course à la croissance** toutes les forces du pays, toutes ses ressources, autant industrielles ou économiques, que culturelles ou humaines.

Il apparaît alors que le problème de fond posé par l'abondance des investissements étrangers dans une économie n'est plus seulement le risque réel d'un état de dépendance économique, ou l'avenir des milliers de travailleurs directement concernés. C'est aussi et surtout celui du type de civilisation dans lequel il s'intègre. Une « civilisation » **orientée dans sa totalité par l'idéologie d'une croissance purement quantitative, d'une réussite purement matérielle,** une civilisation **dominée par l'idéologie des marchands.**

COMMENT REAGIR ?

Mais une fois posés les dangers d'une dénationalisation, comment réagir ? Que faire lorsque cette dénationalisation s'apparente de plus en plus à une véritable colonisation ?

En vertu des raisons techniques exposées ci-dessus, **il est possible de recommander des solutions purement techniques.** On peut citer l'exemple du Japon qui, en dépit d'une politique extrêmement restrictive dans l'accueil de capitaux étrangers, a su atteindre un niveau de dévelopement économique très élevé. Plus concrètement on peut encore proposer que tous les agents économiques, à quelque niveau qu'ils se trouvent, prennent part à la décision en ce qui concerne l'implantation étrangère. Au niveau de la région, comme au niveau de l'entreprise, il apparaît indispensable que soient associés à la prise de décision ceux qui sont, ou seront directement concernés, travailleurs, syndicats, instances municipales ou régionales. Dans le même temps les Pouvoirs publics devraient adopter une politique beaucoup plus restrictive vis-à-vis des capitaux étrangers, imposant, par exemple des obligations de réinvestissement des profits dégagés par l'exploitation des ressources nationales, et se réservant la possibilité d'un droit de rachat de tout ou partie de la participation étrangère dans telle ou telle entreprise. Cela est déjà tenté, avec le **Crédit Agricole** ou l'**I.D.I.** (1), par exemple. **Encore faudrait-il prendre les moyens d'une telle politique.**

L'attitude des Pouvoirs publics nous l'a prouvé, **le problème n'est pas seulement économique, il est bien politique.** C'est l'avenir de la cité qui est en jeu, son avenir et son visage.

Mais quelles que soient les mesures prises, pourront-elles occasionner un véritable changement ? Assistera-t-on à la disparition de cette mentalité ambiante qui assimile l'entreprise à un bien échangeable comme tout autre bien, et qui considère comme désuète la nécessaire protection accordée par la communauté nationale ? Nous ne le pensons pas.

Le problème n'est pas de choisir entre un capitalisme international et un capitalisme national, mais entre un développement qui rejette l'homme dans ses manifestations non-économiques, et un développement multi-dimensionnel qui intègre toutes les valeurs humaines.

Voilà le sens de notre combat pour l'indépendance nationale. Mais cette indépendance qui est la condition du développement harmonieux de tous les Français, qui en garantira la pérennité ? Un régime dépendant des forces de l'argent ? Certes non. Un régime dépendant d'une idéologie quelconque ? Non plus. Seul un régime politique totalement indépendant de tout parti (économique ou politique) peut être un garant solide de l'indépendance nationale. C'est enfin le peuple en son entier qui pourra préserver son indépendance, sa liberté.

Le renouveau de l'indépendance nationale et des libertés populaires se fera avec la monarchie populaire, ou ne se fera pas.

Philippe D'AYMERIES.

(1) Institut de Développement Industriel.

armée et service national

Nous avons reçu d'un de nos amis, officier de réserve, les réflexions qui suivent. Ses propos, même vifs, à l'égard de l'institution militaire nous ont paru intéressants dans la mesure où ils émanent d'une personne compétente et soucieuse de poser les véritables conditions d'une défense nationale.

« ... M. Galley n'a pas eu tort de rappeler que « **le monde international (...) est un monde dur où les Etats ne se font pas de cadeaux** ». Si la Tchécoslovaquie avait eu une force de dissuasion capable de porter quelques coups durs aux impérialistes soviétiques, le printemps de Prague eût probablement survécu. L'exemple du peuple vietnamien doit nous rappeler combien il est nécessaire de préserver l'indépendance de son pays face à la voracité des grands impérialismes.

« Forces nucléaires stratégiques et forces de manœuvres nécessitent un personnel d'active, c'est bien évident compte tenu de la technicité des matériels. Certains agiteront le spectre de l'armée de métier ; mais l'armée de métier, elle existe ! L'Armée compte déjà un nombre appréciable de militaires professionnels et surtout le régime possède cette véritable « garde prétorienne » que sont les C.R.S., la garde mobile et les brigades spéciales d'intervention. Le malheureux bidasse « chauffeur-dactylo » serait bien en peine d'empêcher ces troupes d'élite d'appuyer une tentative de « putsch » !

« **Le véritable problème est celui de la conscription.** Il est évidemment nécessaire qu'il y ait une authentique « participation populaire à la défense du sol ». De près ou de loin, le service militaire n'organise en rien cette participation du peuple à la défense. Au contraire le service militaire est devenu une école de démission nationale et d'antimilitarisme, sinon d'oisivité et d'éthylisme.

Le service militaire est le dernier impôt en nature, et c'est un impôt inégalement payé par les jeunes Français. Les filles en sont dispensées : tant mieux pour elles ! Mais 25 à 30 % des jeunes Français en sont dispensés pour des raisons peu valables bien souvent. Une année de revenus, d'études, d'expérience professionnelle perdue en accomplissant le service militaire, c'est énorme, surtout dans un milieu modeste ! En outre le service militaire multiplie les inégalités entre conscrits : il coûte cher aux familles ; revenir chez soi en permission, améliorer un ordinaire souvent insuffisant, « égayer » la triste et monotone vie des casernes, tout ceci nécessite des revenus dont ne disposent pas tous les jeunes conscrits. Mais il y a bien d'autres inégalités ! Un conscrit affecté à 10 km de chez lui est plus favorisé que celui qui se trouve à 800 km de sa famille. De même, l'intellectuel est plus favorisé que l'apprenti. Le service militaire crée souvent des drames pour les jeunes ménages : la disparition du revenu du mari met son épouse dans une situation difficile. Quant au fameux brassage social, c'est bien souvent un mythe !

« Le service militaire est une des plaies de la société française, qui comme chacun sait, brille par ses injustices. Sur le seul plan de l'équité, le minimum à faire serait de donner un salaire aux conscrits et de faire payer une taxe compensatoire à ceux qui ont la chance d'être dispensés de cette « corvée » ; cette taxe pourrait être proportionnelle aux revenus de la première année de travail salarié. Notons, à ce propos, que le conscrit néerlandais touche 600 F par mois. Mais il faudrait aussi rendre les transports gratuits pour les conscrits en permission, attribuer une prime spéciale pour les jeune ménages ayant des enfants, élargir les possibilités de formation professionnelle pendant le service... bref toutes mesures beaucoup trop coûteuses pour être mises en œuvre, compte tenu du fait que l'un des grands avantages du service militaire est de disposer de larbins et de « bonnes à tout faire » pour pas cher... ! Voilà tout de même un beau programme de démagogie pour nos politicards réformistes... !

« En bref le service militaire **est un problème de société...** La vie est courte et perdre une année de sa jeunesse en pure perte, c'est triste ! Voilà comment on forme des antimilitaristes, M. Galley ; mais ne croyez pas que la jeunesse soit incapable de générosité. Beaucoup de jeunes seraient prêts à sacrifier quelques années de jeunesse à des tâches utiles à la société, mais ceux-là seront les premiers à combattre cette institution ubuesque qu'est le service militaire : un jour, peut-être, verrez-vous un mois de mai des casernes, et vous en porterez responsabilité !

« La solution serait probablement d'instituer une force de dissuasion populaire qui serait organisée sur le principe de périodes échelonnées et sur l'entretien de réflexes d'auto-défense au sein de la population ; l'inventer est affaire de spécialistes. Mais votre attitude est révélatrice du racisme anti-jeunes que professe votre Gouvernement.

« La défense nationale vous intéresse moins que le maintien de votre régime d'injustices. Faute de mettre en œuvre une défense nationale crédible et opérationnelle, vous négligez l'indépendance de notre pays : la démission nationale c'est vous ! Votre prédécesseur avait au moins une idée plus haute de la France et des Français : il voulait mettre en œuvre un système de participation au sein de l'armée et améliorer les rapports entre les conscrits et l'autorité militaire. Sans doute se berçait-il encore d'illusions sur la défunte participation gaulliste. Les temps ont changé ; toujours est-il que ses circulaires n'ont pas été appliquées par l'autorité militaire : la participation risquait de dévoiler des incompétences ! L'Autorité, cela se mérite ! »

F. C.-B.

faycal à paris

Pompidou a trouvé en face de lui un redoutable diplomate capable de parler au nom du pan-arabisme.

Du 14 au 18 mai, le roi Fayçal d'Arabie a été l'hôte de la France. C'est la première fois que notre pays accueillait ce souverain.

Qui est Fayçal ? Nommé vice-roi de l'Hijaz en 1925, puis en 1930 ministre des Affaires étrangères de son pays, nommé Prince héritier en 1963, Fayçal devint à la même date président du Conseil des ministres et unanimement proclamé roi d'Arabie séoudite le 2 novembre 1964. L'Arabie séoudite est le royaume qui a la garde du tombeau du prophète, ce qui fait de son prince un chef religieux autant qu'un chef politique.

Fayçal règne sur un des pays les plus riches du monde musulman avec un produit intérieur brut de 3.458 millions de dollars (en 1968), et par l'aide qu'il apporte depuis la *guerre des six jours* aux vaincus, il prend de plus en plus la place de leader du monde arabe. Pompidou a donc trouvé en face de lui un redoutable diplomate capable de parler au nom du pan-arabisme.

LES NEGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

Dans cette perspective, il est particulièrement intéressant de noter que le souverain était accompagné dans ses discussions politiques avec les dirigeants français par celui que l'on nomme le *Kissinger égyptien*, M. Hafez Ismaïl. Au moment où l'activité diplomatique se déploie au Proche-Orient, Paris devient de plus en plus l'interlocuteur privilégié de la diplomatie arabe.

Le poids diplomatique de la France croît dans cette partie du monde en proportion inverse de celui de la Grande-Bretagne. Sa majesté Fayçal, premier fournisseur pétrolier de la France, vient négocier notre appui au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. et faire le point sur les livraisons d'armes dans cette partie du monde.

De Gaulle ayant supprimé l'appui inconditionnel à Israël, notre politique de non-alignement sur les blocs issus de Yalta a permis à la France de trouver une sympathie renouvelée dans une partie du monde où nous avons toujours bénéficié d'accords privilégiés.

Charlemagne reçut du calife Haroun el Rachid les clefs du Saint Sépulcre. C'est à ce titre que le Turc fit à François I^er^ les « capitulations ». La France fut ensuite le plus ferme appui des Arabes en Occident contre l'Anglais et l'Allemand et nous avons trouvé auprès des Turcs une aide constante. Aujourd'hui la France a la possibilité de renouer avec son histoire.

Notre rôle pourra être double : d'une part prendre le relais des Etats-Unis auprès du régime wahabite ; d'autre part apporter à un pays en plein développement économique une aide technologique et universitaire pour lui permettre de poursuivre son développement industriel.

Force est de constater aussi que le régime wahabite où le Coran tient lieu de constitution et où le roi règne avec pour seule référence le *Livre de Dieu* est un des pays au développement le plus rapide et dont le monarque est de plus en plus écouté dans le monde arabe.

L'intérêt de la France est de renforcer les accords que nous pourrons avoir avec les pays arabes et d'éviter que ceux-ci puissent devenir les esclaves de l'impérialisme russe ou américain. Il y va de notre avenir comme de celui de nos partenaires.

Marc BEAUCHAMP.

NAF AN 03
DATE CLOTURE OPERATION REPORTEE 15 JUIN — STOP — 15e ARRONDISSEMENT ET GRENOBLE TOUJOURS DANS PELOTON DE TETE — STOP — ATTENDONS RETARDATAIRES — STOP — NAFISTES, N'HESITEZ PAS A VOUS DOPER — STOP — SUCCES OPERATION EN DEPEND.
Yvan AUMONT.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs - Paris (1er)
Téléphone : 742-21-93
Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31
Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT
imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10e

" je veux la tourmente "

par jean-marie curutchet

(éd. laffond opéra mundi)

Après une semaine épouvantable d'audience, en avril 1964, quelques centaines de personnes ont enfin respiré avec Jean-Marie Curutchet, dit le Capitaine André, dit Pierre, dit César... Il n'était pas condamné à mort, malgré les efforts de l'Avocat général Aguitton et du procureur Paucot, malgré les ordres et les désirs du pouvoir. Le dernier condamné à mort de l'O.A.S., Baudry, pouvait respirer lui aussi. Désormais la répression allait prendre des allures de routine.

L'arrestation à Dakar, quelques mois plus tôt, de l'ancien chef de l'O.R.O., la branche renseignements-opérations de l'« organisation », O.A.S. métropole, fait partie du cortège historique des hauts faits de la V[e] République ; en dépit des promesses données, en dépit de la protection diplomatique de l'Italie, le gouvernement gaulliste avait enjoint au Président Senghor d'arracher le Capitaine Curutchet de l'avion italien qui l'emmenait en Amérique du Sud. Après l'enlèvement du colonel Argoud, le gouvernement de barbouzes défiait les usages internationaux pour se venger d'avoir eu peur.

Car de Gaulle et son régime avaient eu très peur entre janvier et juin 1962. Roger Frey, alors ministre de l'Intérieur, avait couvert de mitrailleuses et de canons antiaériens les toits de l'Elysée, des ministères, et même de l'Arc de Triomphe, pour ces mots lancés par le chef de l'O.R.O. dans une boîte aux lettres pourrie : « application du plan Paso Doble ». Ce n'était pourtant que de l'intox.

L'O.A.S. en métropole ne disposait guère plus d'une centaine d'hommes d'action. Sur lesquels une cinquantaine reconnaissait l'autorité du chef d'opérations de Sergent. Mais le « capitaine André », Napoléon de la proclamation à l'adversaire, tenait en haleine le pouvoir, mobilisait policiers, C.R.S., gendarmes mobiles retirés du front algérien.

« Je veux la tourmente ». Le mémorialiste d'aujourd'hui n'a rien perdu de l'homme de guerre qu'il était dans l'année terrible, 1962. Oui, c'est toujours la tempête, mais une tempête ordonnée, efficace.

Le livre ne donnera pas toujours le fin mot de l'histoire sur les événements, encore qu'il en éclaire plus d'un.

Par exemple l'attentat d'Issy-les-Moulineaux et l'affaire du métro Charonne, où le jeu de la police apparaît assez spécial...

Le narrateur nous entraîne dans une série de rencontres où il bouscule, pour les faire revivre, les personnages célèbres de l'Organisation, Argoud, Bidault, Soustelle. Tout le monde n'y trouvera pas son compte.

Mais l'action se mène avec des hommes et non pas avec des schémas théoriques. Dans cette collection « vécu », Curutchet, le capitaine révolutionnaire, conduit les souvenirs comme il conduisait les hommes.

Sa conclusion laisse entrevoir pour l'avenir une réflexion politique. Ne craignez pas qu'il échoue sur ce terrain, et s'en tienne à quelques idées simplistes. Curutchet comme à l'ordinaire attaquera ferme et à fond. Et pour commencer, il pourrait bien s'en prendre aux faux dogmes, aux idéologies. Mais arrivera-t-il à sortir de ces formules magiques assises sur le brillant du paradoxe, pour lesquelles il a marqué parfois quelque faiblesse...

Hervé CATTA.

" le journal d'une femme de chambre "

Si la **conquête de l'Intelligence** nécessite que nous apprenions l'utilisation des « mass media », il faut aussi savoir protester énergiquement contre l'usage qu'en font les adversaires de nos idées en falsifiant le passé de l'Action Française.

Le film passé à la télévision, jeudi dernier en est un cas modèle. Sous le titre du **Journal d'une femme de chambre,** Bunuel, selon une technique éprouvée a su parfaitement allier la sexualité la plus déviée aux passions politiques les plus aveugles. Son talent, et l'art de ses interprètres (dont Jeanne Moreau qui ferait damner un saint) assurent à ce film un intérêt certain. La mise au goût du jour du mauvais roman d'Octave Mirbeau l'a incité à coller l'étiquette de militants d'Action Française à ses odieux personnages, dont les déclarations haineuses et absurdes sur les juifs, les étrangers et l'Eglise semblent extraites du « Simplissimus » hitlérien.

Il paraît indispensable que nos amis envoient rapidement des lettres de protestation à l'O.R.T.F. ou à leur journal de télévision (courrier des lecteurs). Ainsi de nombreux téléspectateurs, après avoir été abusés, sauront que l'Action Française n'était ni raciste, ni xénophobe, et que ses adhérents les moins doués ne pouvaient être aussi stupides.

Pierre KIENER.

— O.R.T.F., 15, rue Cognacq-Jay, 75016.
— TELE 7 JOURS : 51, rue Pierre-Charron, 75380 Paris.
— TELE-MAGAZINE : 5, rue de Chartres, 92522 Neuilly.

mouvement royaliste

RÉUNIONS

I.P.N.

Vendredi 25 mai, à 17 h 45, dans les locaux de la NAF, réunion-débat avec Bertrand Renouvin, sur le thème : *« La NAF et l'héritage de l'Action Française »*. Cet enseignement s'adresse en priorité aux cadres et aux militants parisiens. Il s'inscrit dans un cycle de cinq conférences dont les thèmes seront annoncés chaque semaine dans l'hebdo.

PARIS 7e

Vendredi 25 mai, à 21 heures, réunion chez Mlle Bernadette Gazeau, 7, avenue de la Bourdonnais. Philippe Villaret évoquera le problème de l'agriculture française et Nicolas Kayanakis, directeur de la Propagande, fera le point sur les projets de la NAF et la manière dont ils peuvent être appliqués dans le 7e.

NANTES

Vendredi 15 juin, à 21 heures, conférence de Gérard Leclerc au Central-Hôtel, 4, rue du Couédic.

BANLIEUE SUD

Réunion mensuelle des sections 92-Sud, 91-Ouest, 94-Ouest, à 20 h 15 le vendredi 25 mai, au Café *Le Commerce,* 54, avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine.

LE HAVRE

Jeudi 24 mai à 20 h 30, dîner-débat avec Gérard Leclerc, directeur politique de la NAF sur le thème : « Où va la Nouvelle Action Française ». Le dîner aura lieu à la rBasserie Liégeoise, 141, rue Victor-Hugo.
S'inscrire chez Mme Finas, 1, place A.-Martin, Le Havre (Tél. 42-17-48 entre 8 heures et 9 heures ou après 20 heures). Participation aux frais : 25 F.

FECAMP

Réunion publique le 24 mai à 18 h 30, par Gérard Leclerc : « La N.A.F., tradition et progrès », salle du Théâtre Municipal.

CAMP NATIONAL 1973

Le camp national se tiendra dans la deuxième quinzaine de juillet. Il a pour but de donner une formation de base aux nouveaux adhérents et d'enrichir la formation des plus anciens. Il s'adresse surtout aux 15-25 ans, sans toutefois que cette « fourchette » constitue une limite impérative, en particulier pour les militants isolés et pour l'encadrement.

Les dates du camp sont les suivantes : du vendredi 20 juillet au soir au lundi 30 juillet au matin, il se tiendra dans l'ouest de la France. Retenez ces dates.

MIDI-PYRENEES

La Fédération Languedoc Midi-Pyrénées organise un camp de propagande dans la région sétoise du 2 juillet au 8 juillet inclus. Ce camp quelque peu innovateur aura pour but de faire connaître notre mouvement dans la région par des actions appropriées. Les frais de séjour sont de 140 F pour les inscriptions nous parvenant avant le 20 juin. Passé cette date, les frais sont de 180 F: Il est possible de ne participer qu'à une partie du camp. Nous espérons que les militants de toutes les régions seront nombreux à s'inscrire à Marc Vandessende, 9, rue Dalayrac, 31000 Toulouse, ou Philippe Ricalens, 2, rue Benjamin-Constant, 31400 Toulouse.

A NOS ABONNÉS

Tous les abonnés dont la bande du journal porte la mention 6/72 ou 6/73 voient leur abonnement arriver à expiration. Des frais importants de secrétariat et de poste nous seront évités si ces personnes règlent spontanément **leur réabonnement sans attendre d'avis de notre part. Nous souhaitons d'autre part que tous ceux qui le peuvent, souscrivent un abonnement de soutien de 100 F, participant par là à l'effort général de propagande qui est demandé au mouvement.**

notre deuxième conseil national

Brièvement, la semaine dernière, nous avons évoqué les assises de notre deuxième conseil national qui se sont tenues à Orléans les 12 et 13 mai. Il nous faut maintenant en rendre compte pour l'ensemble de nos lecteurs, intéressés par la vie et le développement de notre mouvement.

Le conseil national est l'institution qui rassemble les responsables des principales unités de la N.A.F. Il se réunit trois fois par an pour faire le point sur les résultats obtenus et la pertinence des objectifs stratégiques de tactiques préalablement définis, éventuellement mettre en œuvre des moyens nouveaux, élaborer des campagnes, etc. Notons enfin qu'il participe au renouvellement annuel du comité directeur.

REPONSE AUX VŒUX

Un certain nombre de vœux avaient été émis lors de ce premier conseil, auxquels le comité directeur s'était engagé à donner réponse lors du conseil suivant. C'est pour cette raison que pendant la séance du matin tenue dans la salle Hardouineau de l'Hôtel de Ville d'Orléans, les membres du comité directeur prirent tour à tour la parole. Ils indiquèrent la réponse précise faite à chacun des vœux du conseil, positive dans la plupart des cas.

Des interventions du matin, nous voudrions retenir ici plus particulièrement quelques points utiles pour nos militants et sympathisants.

• Dans la communication d'ouverture, Mᵉ Wagner, président du comité directeur de la N.A.F., indiqua qu'une déclaration des principes fondamentaux du mouvement serait prochainement publiée. Cette déclaration figurera à l'avenir sur le formulaire proposé à tout adhérent. Elle énoncera clairement les motifs essentiels et inaliénables de l'engagement militant. Tout désaccord avec cette déclaration entraînera un désaccord avec le mouvement.

• Bertrand Renouvin, ayant à répondre au vœu émis sur la formation doctrinale, expliqua les efforts faits en ce domaine, les résultats obtenus, les déboires et les projets... Notons que ces derniers n'auront de chance d'être réalisés que si les responsables des unités et les militants en général font un effort particulier pour aider à l'organisation régulière de la formation. L'Institut de politique nationale, cercles d'étude, sessions, diffusion du matériel conçu et fabriqué : petit manuel, cassettes, etc.

• Michel Ledoyen fit le point sur le fonctionnement de l'imprimerie que nous avons fondée il y a quelques mois sous la responsabilité de Gérard Carpentier. Après un temps de démarrage et de rôdage, où il a fallu payer le matériel, il faut maintenant que l'imprimerie augmente son chiffre d'affaires. Cela sera possible si on lui fournit les commandes nécessaires.

UNE DIRECTION GENERALE

La décision la plus importante de ce conseil national fut annoncée et expliquée par Mᵉ Wagner avant que la parole soit donnée à Yvan Aumont. Jusqu'ici fonctionnait sous la responsabilité du comité directeur un conseil exécutif dont la fonction était d'appliquer et de suivre la réalisation des objectifs stratégiques. Le défaut de cet organisme tenait dans l'absence d'un coordinateur permanent et responsable, apte à prendre toutes les décisions nécessaires dans le feu de l'événement, pouvant répondre aux appels et aux demandes des unités à chaque moment. C'est pour remédier à ce défaut que le comité directeur a décidé de substituer à la direction collégiale du comité exécutif une direction générale confiée à Yvan Aumont. Sous sa responsabilité les services généraux seront réorganisés.

La direction administrative et financière qu'Yvan Aumont assumait jusqu'ici sera réaménagée pour le décharger des tâches matérielles les plus absorbantes. Une secrétaire sera engagée à cet effet, dont la rénumération sera assurée par les membres du conseil national.

Le nouveau directeur général prit la parole pour exposer comment il concevait sa tâche : assurer une meilleure symbiose entre l'élaboration des produits et la propagande. Il expliqua brièvement également la situation financière : l'équilibre pourrait être atteint très rapidement au prix d'un effort que l'ensemble du mouvement peut facilement produire.

REFLEXION SUR NOTRE CIBLE

Il faudrait parler également des interventions de Nicolas Kayanakis sur l'organisation étudiante, d'Hervé Catta sur le problème des techniques d'action, du batonnier Lemaignen sur nos alliances et nos adversaires éventuels. Nous pourrons revenir à l'occasion sur tous les points. Mais il faut dire également un mot de la séance de l'après-midi où les membres du conseil national se retrouvèrent en commission pour réfléchir à la lumière de deux ans d'expérience sur les milieux touchés par l'implantation du mouvement et la diffusion de notre presse.

Il apparaît en première analyse que ces milieux ne sont pas forcément homogènes, que leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs centres d'intérêt ne coïncident pas nécessairement. On peut ainsi distinguer grosso modo quatre catégories de public : traditionalistes « ouverts », lycéens contestataires, cadres engagés dans les responsabilités de l'économie moderne, public indéfinissable de la rue, réagissant plus facilement aux grands clivages imposés par les mass-média. La **N.A.F.-hebdo** a à répondre aux sollicitations de ces différents publics et ne répond pas forcément à leurs exigences souvent contradictoires.

Toutes les commissions ont réfléchi à ces difficultés, en faisant le bilan des résultats obtenus et en proposant des conclusions et des indications utiles à d'éventuels aménagements de nos moyens. Il est encore trop tôt pour en faire le bilan qui sera d'ailleurs dressé lors d'une prochaine journée de travail du comité directeur.

Une troisième et dernière séance devait se tenir le dimanche après l'hommage rendu à Jeanne d'Arc. Elle permit une libre discussion où participèrent tous les responsables qui avaient à s'exprimer sur les sujets qui n'étaient pas à l'ordre du jour.

DIMANCHE 13 MAI

De l'avis unanime des participants, la journée de dimanche fut un grand succès. La fête de Jeanne d'Arc était redevenue une fête. Une fête ? C'est le moment privilégié entre tous où une communauté prend conscience de son identité et s'en fait une joie. Rarement, je crois, la claire conscience de cette identité fut rendue aussi sensible à tous que lors de cette journée. Jeanne d'Arc ne personnalisait-elle pas cette identité : patriotisme charnel, royalisme inentamable, indifférence à l'effroi et à la grande peur des bien-pensants, enthousiasme au milieu de l'apathie des éternels découragés, imagination au pouvoir, audace toujours ? Comment ne nous serions-nous pas reconnus dans cette fille de chez nous, héroïne populaire, sainte de France ? Et comment en ce jour de sa fête, n'aurions-nous pas chanté et dansé la farandole ?

L'identité de la N.A.F. dans la fête et la farandole ? Bien sûr. On n'imagine pas cela au congrès radical socialiste ou à celui des C.D.R. et c'est autre chose que la fête de l'Huma, je vous le garantis. Venez donc y faire un tour, l'an prochain...

Gérard LECLERC.

P.-S. — La N.A.F. remercie M. Georges des Francs pour son aimable hospitalité et sa coopération qui ont contribué à faire un succès de cette journée ensoleillée du dimanche 13 mai.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF-HEBDO

Je souscris un abonnement de six mois (25 frs) un an (normal 45 frs, soutien 100 frs)

Nom ..... *Prénom* .....

Adresse ..... *Profession* .....

à retourner 17, rue des petits-champs, 75001 Paris, CCP : NAF 642-31 Paris